

Page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

- 1- L'association a pour objet :
- de maintenir et d'inciter à l'installation des fermes de proximité, pratiquant une <u>agriculture paysanne et</u> <u>durable</u>, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
 - de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
 - de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.
- <u>2- L'adhésion annuelle</u> de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de vos choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau avec le bulletin d'adhésion 2025 à Bernadette Faligant, 21 lotissement des moulins Brain/l'Authion 49800 LOIRE AUTHION

- 3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.
- 4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.
- 5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.
- 6- Lieu et jour de distribution : le jeudi de 18h30 à 19h30 au terrain de boules rue du Pont Caroline à Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

<u>Défaut d'enquagement</u> : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur quise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet



Page à conserver par le consommateur

TERMES DU CONTRAT 2024:

Julie MIGAUD, gérante de l'EARL de la Voie lactée de Neuillé, en conversion bio, vous propose des fromages de chèvre lactés, fabriqués avec des ferments fermiers.

Il vous est demandé un engagement ferme en choix et quantité identique, tout au long de la saison, soit du 27 mars au 28 août 2025 :

- Faisselle : 400 g : 3,5 €

- rond frais : 250 g : 5,5 €

- bûche affinée ou bûche fraîche : 360 g : 7 €

- brique affinée : 180 g : 4,5 €

- panier surprise : 7€, 10 €

Exemples de paniers surprises à 6.60 €, en fonction des fromages fabriqués par Julie :

1. : <u>bûche affinée</u> (360 g)

2. : rond frais + crottin frais (250g + 150 g)

3. <u>: brique fraîche + crottin affiné</u> (180 g + 150 g)

4. <u>: rond aromatisé + crottin</u> (250g +150 g)

Exemples de paniers surprises à 8.60 € en fonction des fromages fabriqués par Julie :

1. : bûche + crottin (360g +150g)

2. : rond + brique (250g +180g)

Contrat et Règlement :

Le contrat est à compléter

Le règlement se fera par <u>1 à 3 chèques</u> à établir à l'ordre de : **EARL DE LA VOIE LACTEE**.

<u>En cas d'absence</u>, s'arranger avec un autre AMAPIEN pour qu'il prenne votre commande. A la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété de la productrice qui peut en disposer à sa guise.

Le(s) Chèque(s)et le contrat sont à remettre à la tutrice :

Christine COURCAULT 28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE AUTHION 06.85.75.74.10

courcault.ch@wanadoo.fr



		Bon de com	mande de fromages d	e chèvres pour la saison	du 27 mars au 28 août 2025	5				
Productrice : Julie MIC	GAUD, EARL La Vo			<u>- </u>						
Amapien : Nom :		Prénom :	adresse :							
adresse mail :		télé	téléphone :							
Tutrice : Christine CO	JRCAULT <u>courcau</u>	ılt.ch@wanadoo.fr 0	685757410 28 rue (de l'Ormeau Corné 49630	LOIRE AUTHION					
Les produits	faisselle	Rond frais	Bûche Affinée	Bûche Affinée	Brique Affinée Panier Su		Panier surprise			
						petit	grand			
Prix unitaire	3,5 €	5,5 €	7€	7€	4,5 €	7€	10 €			
Cde par livraison										
TOTAL:		Nombre de c	<u>chèques</u> : 1 2 3	Montant des ch	nèques 1€, 2	€, 3				
Julie MIGAUD		Je déclare acce	Je déclare accepter les termes des généralités exposées en page 1, ceux du contrat pages 2 et 3 et être à jour de ma cotisation 2025							
		Date et signat	Date et signature du consommateur:							

		Bon de comma	inde de fromages de chèv	res pour la saison du	27 mars au 28 août 20	25	
Productrice : Julie M	IGAUD, EARL La Voi	e Lactée 2 route des P	oiriers 49680 NEUILLE				
<u>Amapien</u> : Nom:		Prénom :	adresse :				
adresse mail :		téléph	ione :				
<u>Tutrice</u> : Christine CO	URCAULT courcault	.ch@wanadoo.fr 068	5757410 28 rue de l'Orn	neau Corné 49630 LOI	RE AUTHION		
Les produits	faisselle	Rond	Bûche	Bûche	Brique	Panier surprise	Panier surprise
		frais	Affinée	Fraîche	affinée		
Prix unitaire	3,5 €	5,5 €	7€	7€	4,5 €	7€	10€
Cde par livraison							
TOTAL:	1	Nombre de chè	<u>ques</u> : 1 2 3	Montant des chèqu	ies 1€, 2	€, 3€	
Julie MIG/	<u>AUD</u>	-	er les termes des général e du consommateur:	ités exposées en pago	e 1, ceux du contrat pa	ges 2 et 3 et être à jour de	ma cotisation 2025

Commenté [U1]:



Bon de commande de fromages de chèvres

Du 27 mars au 28 août 2025

Productrice : Julie MIGAUD, EARL La Voie Lactée 2 route des Poiriers 49680 NEUILLE

VOTRE DOUBLE ne pas imprimer

<u>Tutrice</u>: Christine COURCAULT <u>courcault.ch@wanadoo.fr</u> 0685757410

28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE AUTHION

Les produits	faisselle	Rond frais	Bûche Affinée	Bûche Fraîche	Brique affinée	Panier surprise petit	Panier surprise grand
Prix unitaire	3,5 €	5,5 €	7€	7€	4,5 €	7€	10 €
Cde par livraison							

TOTAL:

Nombre de chèques: 1 2 3

Montant des chèques 1-€ , 2-€ , 3-€

- Imprimer la page 3 en 1 exemplaire
- Les pages 1 et 3 sont à garder par l'AMAPIEN
- vous serez informés du début de la distribution de la tomme de chèvre. Les chèques vous seront alors demandés.
- La tutrice donnera les chèques à Julie la productrice 1 chèque en mars

2 chèques en mars, mai

3 chèques en mars, mai, juillet